



# RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019 DE LA VILLE DE GASPÉ

Présenté par  
Daniel Côté, maire

Gaspé, le 13 octobre 2020

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de vous présenter un bref rapport sur la situation financière et du rapport du vérificateur externe de la Ville de Gaspé pour l'année 2019.

### RÉSULTATS FINANCIERS DE LA VILLE DE GASPÉ POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

---

Au cours de l'exercice financier 2019, la Ville de Gaspé et son organisme contrôlé ont perçu des recettes de 29 635 516 \$, ses dépenses de fonctionnement se sont élevées à 32 631 583 \$, ses revenus d'investissements à 5 453 292 \$, un amortissement des immobilisations de 6 453 245 \$, des produits de cession et coût des propriétés vendues de 225 786 \$, un financement à long terme des activités de fonctionnement de 1 234 200 \$, un remboursement de la dette à long terme de 3 655 470 \$, des affectations nettes de 1 183 268 \$, ce qui laisse un excédent net consolidé de 2 444 962 \$ pour l'exercice 2019, et qui donne un avoir des contribuables au 31 décembre 2019 de 96 002 868 \$.

Le surplus accumulé de 11 337 768 \$ au 31 décembre 2019 se détaille comme suit : un excédent de fonctionnement non affecté de 6 910 935 \$, un excédent de fonctionnement affecté à certaines dépenses spécifiques de 2 657 481 \$ et des réserves financières et fonds réservés de 1 769 352 \$.

En ce qui concerne la dette de la municipalité, les états financiers nous révèlent qu'elle s'élève à 57 427 249 \$ et se compose comme suit : 15 190 803 \$ provenant des programmes de subvention des gouvernements du Québec et du Canada, et dont les paiements annuels en capital et intérêts sont versés à la Ville par ces derniers, 2 499 345 \$ en travaux d'amélioration locale assumés par les propriétaires riverains, et 39 737 101 \$ représentant la dette sous contrôle de la ville à la charge de l'ensemble des contribuables.

## FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

---

<b>Revenus supplémentaires.....</b>	<b>1,536,487 \$</b>
• Taxes foncières et de services.....	542,482 \$
• Tenant lieu de taxes.....	-34,665 \$
• Autres services rendus	
1. Transport.....	267,496 \$
2. Loisirs.....	-16,148 \$
3. Administration.....	201,561 \$
4. Hygiène du milieu.....	268,271 \$
• Mutations immobilières et infractions aux règlements.....	206,704 \$
• Intérêts et placement bancaires.....	112,890 \$
• Vente d'actifs.....	-49,214 \$
• Transferts gouvernementaux.....	-281,164 \$
• Revenus provenant du parc éolien.....	318,274 \$
<b>Dépenses en moins.....</b>	<b>-940,095 \$</b>
• Salaires et charges sociales.....	-222,958 \$
• Confection du rôle d'évaluation.....	-138,709 \$
• Contribution à la sûreté du Québec.....	19,546 \$
• Autres honoraires professionnels.....	-218,484 \$
• Dépenses d'entretien général et réparations.....	-104,784 \$
• Pièces, équipements, essence, électricité, etc.....	38,046 \$
• Diverses dépenses de communications.....	-64,142 \$
• Diverses dépenses de fonctionnement autres.....	-91,259 \$
• Intérêts et capital sur dette.....	-276,499 \$
• Dépenses supp. dues à la tempête de 2016.....	119,148 \$
<b>Surplus / (déficit) organisme contrôlé....</b>	<b>-31,620 \$</b>

Donc, un excédent net de fonctionnement de 2 476 582 \$ (avant consolidation), diminué à 1 576 582 \$ en tenant compte de l'affectation de 900 000 \$ pour équilibrer le budget 2019.

Au niveau des investissements, voici une liste des principaux travaux et acquisitions effectués pour l'année 2019 :

1. La réfection et le pavage de diverses rues de la Ville pour près de 600,000 \$;
2. Acquisition de véhicules municipaux pour plus de 430,000 \$;
3. La réfection du système de contrôle des eaux pluviales sur la rue Forest pour près de 500,000 \$;
4. La conversion du système d'éclairage des rues de la Ville au DEL pour 750,000 \$;
5. Le début des travaux pour l'aménagement du nouveau garage municipal, un projet évalué à plus de 5 M \$;
6. Le prolongement et le resurfaçage de la piste de l'aéroport Michel-Pouliot pour un projet évalué à près de 10 M \$;
7. La réfection de diverses stations de pompage de la Ville pour près de 800,000 \$;
8. La réfection des conduites d'égout sanitaire et d'aqueduc de la rue des Peupliers pour plus de 350,000 \$;
9. L'ajout d'un système de contrôle de la télémétrie pour plus de 200,000 \$;
10. La construction et la réfection de divers bâtiments de loisirs de la Ville de Gaspé pour une somme de près de 550,000 \$;
11. Acquisition d'une demie indivise du site de compostage et de boues de fosses septiques de la MRC du Rocher-Percé pour près de 1 300,000 \$;
12. Installation d'un système UV à l'usine d'épuration de Gaspé pour près de 200,000 \$;
13. Acquisition de deux camions autopompes-citernes pour les casernes de Cap-des-Rosiers et Douglastown pour un montant de 800,000 \$;
14. Projet RÉGIM – TCITÉ pour un montant de 211,500 \$;
15. Etc.

Le conseil municipal tient à rappeler aux contribuables que, malgré les responsabilités accrues et tous les projets réalisés et à venir, la santé financière de la Ville de Gaspé est très bonne posture. La gestion serrée des deniers publics et la vigueur de l'économie de la municipalité permettent d'entrevoir les années à venir avec beaucoup d'enthousiasme. Cependant, la capacité de payer de nos citoyens demeurera la priorité pour le conseil municipal, compte tenu des nouveaux défis à relever au cours des prochains mois suivants les effets de la pandémie.

Daniel Côté,  
Maire de la Ville de Gaspé